

Du côté des commerçants et artisans

Une entreprise lapalutienne à l'honneur

Un trophée national pour l'entreprise Salavert : le "Trophée de réutilisation et valorisation non métallique"

A l'heure où la plupart des habitants des pays "riches" prennent conscience de la menace que notre façon de vivre fait peser sur la planète, à l'heure où chacun essaie de réduire son empreinte écologique et de ne pas répéter les erreurs commises, dans notre commune, une entreprise a pris des engagements en ce sens depuis plusieurs années déjà. Il s'agit de l'entreprise Salavert qui vient d'être récompensée pour cela par un prix, dans le cadre des trophées "Auto recyclage" qui ont pour but de distinguer les professionnels de la filière V.H.U. (véhicules hors d'usage).

Une entreprise de 40 ans

En 1972, Pierre et Bruno Salavert créent d'abord une "casse" à Pierrelatte, c'est dire qu'ils se sentaient déjà concernés par la récupération des véhicules usagés. En 1982, ils reprennent le garage Blanc sur Lapalud, au rond-point Pompadour, à côté de la Nationale 7. Le développement de leur entreprise les pousse à s'agrandir des 2 côtés de la route conduisant à Lamotte du Rhône. Au moment de leur retraite, l'entreprise est mise en gérance avant d'être reprise en 2010 par Vincent (le

fils de Bruno) et Anne-Sophie (la fille de Pierre). Tous deux ne partent pas en terrain inconnu puisque Vincent y travaillait depuis 1988, en charge la partie technique et plus particulièrement du magasin et Anne-Sophie depuis 1999 en tant que secrétaire. Elle s'occupe aujourd'hui de la gestion, de la comptabilité et plus particulièrement de la partie recyclage.

La collecte et le traitement des déchets : une habitude familiale

Depuis le décret gouvernemental du 4 février 2011 sur la traçabilité des Véhicules Hors d'Usage, les entreprises de la filière sont tenues à des déclarations annuelles sur leurs quantités de déchets recyclés et revalorisés qui permettent d'évaluer leur performance environnementale. Anne-Sophie précise: "On n'a pas attendu ce décret pour valoriser et recycler. Nous sommes très sérieux dans la déconstruction et le recyclage des automobiles, ainsi que dans la collecte et le traitement des déchets. Du temps de mon papa, en 1993, on était d'avant-garde: il avait "la mentalité du propre". Aujourd'hui, on continue. Chaque année, l'Afaq-Afnor (organisme de certification) nous inspecte sur la sécurité, les risques d'incendie, l'environnement, les nuisances sonores, et le suivi des déchets polluants. Nous devons également obtenir un agrément de la part de la Drire (Direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement). Le prix que nous venons de recevoir est une fierté personnelle pour tous les collaborateurs de l'entreprise".

L'entreprise Salavert aujourd'hui, c'est :

- 500 véhicules hors d'usage traités et 150 véhicules d'occasion vendus par an.
- Une équipe de 7 personnes (Anne-Sophie et Vincent plus 5 employés)
- Un magasin sur 3 niveaux de 100m² chacun, un atelier de 375m² et près de 30 000m² de stockage des véhicules.
- Une offre large de véhicules d'occasion ainsi que de pièces auto et pneus neufs ou d'occasion.
- Une station de montage, un point service cartes grises...

Ouvert du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h30 ; le samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h.

Contacts : Tél. 04 90 40 35 55 - fax 04 90 40 26 30

Site Internet : www.salavert-auto.fr



Anne-Sophie, Vincent et leur trophée

Le magazine Auto Recyclage a remis en première mondiale des Trophées visant à récompenser la performance environnementale de huit entreprises de démolition automobile et d'une société de broyage.

La cérémonie s'est déroulée à Villepinte lors du salon Pollutec, pour laquelle l'entreprise Salavert a été récompensée dans la rubrique :

"Trophée réutilisation et valorisation non métallique".

C'est Jacques Legros, présentateur du JT de TF1 qui leur a remis ce trophée.